

Autres dénominations : Agente de nettoyage urbain / Agente de nettoyage urbain • Agent de déchets urbains et industriels / Agente de déchets urbains et industriels • Équipier de collecte / Équipière de collecte

Présentation du métier

Le ripeur / La ripeuse effectue le chargement des poubelles, sacs et bacs roulants dans la benne à ordures ménagères, puis les remet en place et les transporte jusqu'à l'incinérateur, un site d'enfouissement ou un compacteur.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle.

Un diplôme de niveau CAP/BEP peut en faciliter l'accès.

Un ou plusieurs Certificats d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être exigé(s).

Des vaccinations spécifiques (leptospirose, ...) peuvent être requise(s).

Compétences professionnelles

- Aménager, entretenir un espace naturel, une forêt
- Collecter des déchets ménagers ou industriels
- Corriger un dysfonctionnement ou une non-conformité
- Critères de tri sélectif
- Désinfecter et décontaminer des locaux sensibles
- Entretenir, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Évacuer, recycler des déchets, des produits
- Manipuler un engin de manutention ou de chantier
- Manoeuvre de véhicule à conduite à droite
- Préparer et ranger ses outils, son matériel
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Règles de salubrité et d'hygiène publique
- Règles d'hygiène et de propreté
- Règles et consignes de sécurité
- Utilisation de matériel de nettoyage

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME K2303 - Nettoyage des espaces urbains](#).